



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER
CIRCONSCRIPTION DE LA CÔTE-DU-SUD

24 OCTOBRE 2020

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER, TENUE AU CENTRE DE LOISIRS, LE SAMEDI 24 OCTOBRE 2020, À SEIZE HEURES (16 h), SOUS LA PRÉSIDENTE DE RICHARD GALIBOIS, MAIRE.

Sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :

Claire Bossé

Marie Tanguay

Mario Cantin

Jocelyn Lapointe

Absences motivées :

Diane Blais

Chantal Godin

Secrétaire d'assemblée : Martin Turgeon

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE
2. ORDRE DU JOUR
3. AVIS DE MOTION ANNONÇANT UNE MODIFICATION AU RÈGLEMENT N°264 SUR LE PLAN D'URBANISME (AFFECTATIONS INDUSTRIELLES ET AUTRES)
4. AVIS DE MOTION ANNONÇANT UNE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N°265, AUX FINS DE RESTREINDRE CERTAINS USAGES (MODIFICATION DE CERTAINS USAGES AUTORISÉS DANS LES ZONES INDUSTRIELLES, DONT LA ZONE IB1)
5. AVIS DE MOTION ANNONÇANT L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS (VISANT NOTAMMENT CERTAINS USAGES INDUSTRIELS)
6. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les conseillères Diane Blais et Chantal Godin sont absentes mais qu'elles ont accusé réception de l'avis de convocation;

CONSIDÉRANT QUE dans ce cas, il n'est pas possible de modifier l'ordre du jour présenté dans l'avis de convocation.

2020-187

IL EST PROPOSÉ PAR Claire Bossé APPUYÉ PAR Jocelyn Lapointe ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3. AVIS DE MOTION ANNONÇANT UNE MODIFICATION AU RÈGLEMENT N°264 SUR LE PLAN D'URBANISME (AFFECTATIONS INDUSTRIELLES ET AUTRES)

Avis de motion est par la présente donné par Marie Tanguay qu'à une séance ultérieure du conseil municipal sera adopté le *Règlement n°328 modifiant le règlement n°264 relatif au plan d'urbanisme* aux fins d'y revoir la planification d'une partie du territoire, notamment à certaines affectations industrielles.

Seront notamment revus :

- La carte des affectations du territoire;
- Certains objectifs et orientations en lien avec les usages industriels et la coexistence de ces usages avec les usages exercés ou pouvant être exercés en périphérie;
- Les objectifs et moyens de la mise en œuvre de ces nouvelles orientations;
- L'ensemble des éléments liés à cet enjeu qui vise à favoriser un urbanisme durable.

2020-188



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

4. AVIS DE MOTION ANNONÇANT UNE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N°265, AUX FINS DE RESTREINDRE CERTAINS USAGES (MODIFICATION DE CERTAINS USAGES AUTORISÉS DANS LES ZONES INDUSTRIELLES, DONT LA ZONE IB1)

Avis de motion est par la présente donné par Mario Cantin qu'à une séance ultérieure du conseil municipal sera adopté le *Règlement n°329 modifiant le règlement n°265 de zonage* aux fins d'y revoir les limites de zones, la classification des usages et les usages autorisés dans certaines zones sur le territoire de la Municipalité dont, notamment, les zones industrielles la.1, la.2, la.3 et lb.1, tel que ces zones sont identifiées au plan de zonage faisant partie intégrante du *Règlement n°265*.

Plus précisément, ce règlement aura notamment pour objet :

- D'agrandir la zone la.3 à même la zone lb.1, étant entendu que dans la zone ainsi agrandie, ne seront autorisés que les usages actuellement autorisés dans la zone la.3;
- De prévoir des règles pour l'agrandissement des constructions et usages dérogatoires protégés par droit acquis, notamment à l'intérieur de la zone la.3 (telle qu'agrandie);
- De prévoir des mesures de mitigation afin d'assurer la cohabitation harmonieuse des usages entre les zones industrielles (dont la zone la.3) et les zones résidentielles adjacentes, dont des normes relatives à l'établissement et au maintien de zones tampons (largeur, composition, etc.);
- De revoir la classification des usages industriels afin de tenir compte, notamment, du degré de nuisance généré par chacun des usages;
- D'agrandir la zone Rb.25 à même la zone la.1;
- De prévoir les zones, sur le territoire, où certains usages industriels seront autorisés;
- De prévoir toute autre norme et condition en lien avec ces modifications et les modifications à être apportées au plan d'urbanisme.

2020-189

5. AVIS DE MOTION ANNONÇANT L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS (VISANT NOTAMMENT CERTAINS USAGES INDUSTRIELS)

Avis de motion est par la présente donné par Jocelyn Lapointe qu'à une séance ultérieure du conseil municipal sera adopté le *Règlement n°330 sur les usages conditionnels*.

Ce règlement aura notamment pour objets :

- de prévoir les zones où un usage conditionnel pourra être autorisé, ce qui inclura notamment les zones industrielles ou certaines autres zones où des usages industriels pourraient également être autorisés;
- de prévoir les types d'usages qui peuvent être autorisés, dont tout ou partie des usages du groupe « Industrie »;
- de prévoir la procédure relative à une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, incluant les documents qui devront être déposés au soutien d'une demande;
- de prévoir les critères suivant lesquels sera faite l'évaluation de la demande d'autorisation d'un usage conditionnel.

2020-190

6. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 16 h 20.

Président :

Secrétaire d'assemblée :